

## COMITE DIRECTEUR du 17 septembre 2018

Le lundi 17 septembre 2018 à 9h30, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis à Corte dans la salle de réunion du Centre de Promotion Sociale.

<b>Présents :</b>	<b>Excusé :</b>	<b>Absents :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Dominique SBRAGGIA</li><li>▪ Sylvie CAMADINI</li><li>▪ Laurent DUBORGET</li><li>▪ Josiane FILIPPI</li><li>▪ Philippe OUVRIER-BUFFET</li><li>▪ Jennifer PANCRAZI</li><li>▪ Joël POLI</li><li>▪ Laëtitia TAILLADE</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>▪ René BOUSQUET</li><li>▪ Marie-Line COPPOLANI</li><li>▪ Sandrine MATTEI</li></ul>

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 19 juin 2018
2. Point financier
3. Élaboration et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2018/2019
4. Approbation des règlements 2019
5. Dossiers en cours
6. Questions diverses

## **1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 19 juin 2018**

Sur le point Gestion du CRE/CRTE 2017/2018, le comité directeur apporte la modification suivante :

« Après un tour de table, les membres du comité directeur déclarent avoir compris les explications de Thierry Angot » et non pas « pris note ».

Cette modification étant apportée, le procès-verbal du comité directeur du 19 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **2. Point financier**

Sylvie Camadini, Trésorière, fait un point financier. Elle présente les dépenses restant à couvrir sur la fin de l'exercice 2017/2018 et les sommes provisionnées sur le compte courant.

Le CRE a dû décaisser 20 000€ du livret A afin de faire face aux sommes à régler sur les trois derniers mois.

Les membres du comité directeur décident de restituer les 20 000€ pris sur le livret A dès réception du premier acompte de la subvention versée par la Collectivité Territoriale de Corse.

Le CRE ayant perçu la subvention CNDS, le deuxième versement sur la part des licences ainsi que la dotation fédérale, la situation financière du CRE est jugée convenable.

## **3. Élaboration et approbation du budget prévisionnel 2018/2019**

Sylvie Camadini constate que le budget administratif a considérablement diminué de part les économies réalisées sur la suppression des loyers et la modification du contrat concernant le poste de chargée de mission.

Après avoir examiné les demandes et identifié les besoins pour chaque discipline, les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel pour l'exercice 2018/2019.

Les membres du comité directeur constatent que, pour une meilleure coordination, la réunion de calendrier devrait avoir lieu avant la réunion du comité directeur visant à approuver le budget prévisionnel et les règlements pour l'exercice à venir.

Les membres du Comité Directeur décident de mettre en application les nouvelles dotations relatives aux aides aux concours dès le premier septembre 2018.

COMITE REGIONAL D'EQUITATION CORSE  
BUDGET PREVISIONNEL de fonctionnement 2018/2019

PRODUITS	Prévisionnel	CHARGES	Prévisionnel
<b>Fédération Française d'Equitation:</b>		<b>Fonctionnement administratif :</b>	
- Part sur licences	28 706,00 €	- Affranchissement courrier, BP, transfert du courrier	650,00 €
- Reversement licences T.E.	3 000,00 €	- Cadeaux	230,00 €
- Part licence CDE	2 460,00 €	- Charges patronales (Humanis+AGR+URSSAF)	5 706,00 €
- FFE Formation	1 500,00 €	- Commissaire aux Comptes	2 500,00 €
<b>Total FFE :</b>	<b>35 666,00 €</b>	- Congés Payés	0,00 €
<b>Collectivité Territoriale de Corse:</b>		- Dotation aux amortissements	0,00 €
- Fonctionnement CTC	30 000,00 €	- Expert comptable	2 448,00 €
- C.N.D.S - Développement du sport	7 200,00 €	- Fournitures (administrative et rééquipement informatique)	2 000,00 €
- Finales régionales	5 000,00 €	- Frais bancaires	200,00 €
- Aide à la formation	10 000,00 €	- Frais de communications (tel-web)	500,00 €
<b>Total CTC :</b>	<b>52 200,00 €</b>	- Intérêts sur emprunts	0,00 €
<b>Divers</b>		- Loyers	0,00 €
- Produits financiers		- Salaires Brut mi temps	13 640,00 €
- Produits exp. Op. de gestion (ext loyer réglé par CRTE)		<b>Total I fonctionnement :</b>	<b>27 874,00 €</b>
- Reprise sur provision		<b>Développement du sport 2018 : (01/09/2018 au 31/08/2019)</b>	
- Transfert charges d'exploit		Commissions	Concours
<b>Total Divers :</b>	<b>0,00 €</b>	Championnats	Stages
<b>CRE Corse</b>		Matériel	
- Autofinancement	4 000,00 €		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>91 866,00 €</b>		
		Disciplines	TOTAL
		SO	20 550,00 €
		Dressage	9 200,00 €
		Hunter	4 400,00 €
		WT	1 000,00 €
		PG	2 500,00 €
		TREC	3 400,00 €
		Endurance	7 600,00 €
		<b>- Total</b>	<b>48 650,00 €</b>
		- Aide aux championnats de France (Pot des régions)	500,00 €
		- Aide aux championnats nationaux	4 000,00 €
		- Experts Fédéraux	1 500,00 €
		- Communication Visuels Championnats (Banderoles+Rollup)	
		<b>Total II Disciplines sportives:</b>	<b>54 650,00 €</b>
		<b>Autres Commissions :</b>	
		- Commission EquiHandi	1 500,00 €
		- Commission TE	1 500,00 €
		- Reversement licence TE	0,00 €
		<b>Total III Autres commissions :</b>	<b>3 000,00 €</b>
		<b>Réunions :</b>	
		- Organisation réunions et Déplacements	2 000,00 €
		<b>Total IV Réunions :</b>	<b>2 000,00 €</b>
		<b>Développement équestre :</b>	
		- Dotation Stars Horse	2 000,00 €
		- Cavall in Festa	500,00 €
		- Cotisations associations partenaires	360,00 €
		- Divers et imprévus	1 500,00 €
		<b>Total V Dev équestre :</b>	<b>4 360,00 €</b>
		<b>Divers :</b>	
		- Achats matériels compétition en investissement amorti sur 3 ans	0,00 €
		- Extournes sur charges dev sport 2017 non réalisées **	0,00 €
		- Charges 2017 enregistrées sur 2018 **	0,00 €
		- Charges diverses gestion courante	-18,00 €
		<b>Total V Divers :</b>	<b>-18,00 €</b>
		<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>I+II+III+IV+V</b>
			<b>91 866,00 €</b>

\*\* Le CRE Corse est depuis le 01/09/2016 sur une comptabilité d'engagement et non de trésorerie. Il n'y aura plus ce CAP provisionnées ni d'écritures en décaissement ou paiement concernant l'exercice précédent.

## 4. Approbation des règlements 2019

Le comité directeur examine les propositions de règlement des différentes disciplines.

### I- Règlement Dressage

- Sur le cahier des charges concernant le Championnat Régional de Dressage de Corse et la finale du Grand Régional, le comité directeur apporte la modification suivante :

« Pour accueillir la finale du championnat 2019, le centre équestre devra avoir organisé à minima un concours officiel durant la saison précédant le championnat » et non pas « deux concours officiels au cours des trois dernières saisons précédant le championnat ».

Cette modification étant apportée, le règlement de la commission dressage 2019 est approuvé à l'unanimité.

La commission dressage a formulé une demande auprès du comité directeur afin de créer une page Facebook indépendante. Cette demande a été refusée à la majorité. Toutefois, la possibilité de créer un onglet pour chaque discipline au sein de la page Facebook du CRE va être étudiée.

### II – Règlement Endurance

- Le comité directeur ajoute Mme Shana Hajder comme référente de la commission endurance.
- Sur le cahier des charges concernant le championnat régional de Corse, le comité directeur apporte la modification suivante :

« Le CRE versera une enveloppe globale d'aide à l'organisation d'un montant de 3000€ en deux temps, 50% un mois avant la date du championnat, le solde lorsque la compétition sera terminée » et non pas « Le CRE versera une enveloppe globale d'aide à l'organisation d'un montant de 4500€ en deux temps, 70% un mois avant la date du championnat, le solde lorsque la compétition sera terminée ».

- Concernant le point jeunes chevaux et concours, le comité directeur apporte la modification suivante : les organisateurs ne pourront pas effectuer une remise des prix groupée pour les épreuves AMA et CLUB de la même distance.
- Concernant l'achat de matériel, un budget de 900€ a été alloué pour l'achat de cardiofréquencesmètres (au nombre de deux souhaités par la commission). Sur présentation du devis, s'il s'avère que le budget alloué est insuffisant, le CRE étudiera la possibilité de monter un dossier de demande de financement au CNDS.

Les modifications étant apportées, le règlement de la commission endurance 2019 est approuvé à l'unanimité.

### III – Règlement Challenge d'Hiver Interclubs

- Concernant la PREPA 50, le comité directeur apporte la modification suivante : « ouverte à partir du galop 2 » et non pas « ouverte à tous les galops ».
- Concernant la CLUB 2, le comité directeur apporte la précision suivante : « à partir du galop 3 jusqu'au galop 6 ».
- Les membres du comité directeur ajoutent que le challenge débutera le 4 novembre à Saint Cyprien – Country Horse et se terminera par une finale fin mars.

Les modifications étant apportées, le règlement du challenge d'hiver interclubs 2019 est approuvé à l'unanimité.

#### **IV – Règlement TREC**

Les membres du comité directeur n'ayant pas de modification ni de précision à apporter, le règlement 2019 de la commission TREC est approuvé à l'unanimité.

### **5. Dossiers en cours**

#### **I- Pôle Hippique Régional**

Le Président, Dominique Sbraggia, remet une étude d'opportunité de création d'un pôle hippique régional à chaque membre du comité directeur.

Les membres du comité directeur approuvent le document et décident à l'unanimité de présenter le projet à la mairie de Biguglia.

#### **II- Dispositif Experts Fédéraux**

Les membres du comité directeur décident d'organiser 2 journées de stage pour 4 disciplines. Un appel à candidature sera lancé afin de cibler les disciplines qui seront les plus sollicitées.

### **6. Questions diverses**

#### **I- Annulation d'un concours**

Laurent Duborget rappelle qu'en cas d'annulation d'un concours, il est de rigueur d'en informer par mail tous les membres du comité directeur ainsi que les membres de la commission concernée.

Sylvie Camadini suggère de mettre en place un système d'attribution d'étoiles aux organisateurs de concours afin de mettre en évidence un indice de fiabilité des organisateurs.

#### **II- Pot des régions**

Les produits corses étant très prisés lors du pot des régions aux championnats de France, Sylvie Camadini propose de rechercher un ou plusieurs partenaire(s) afin de proposer des produits authentiques à un tarif avantageux pour le CRE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dominique SBRAGGIA  
Président

Josiane FILIPPI  
Secrétaire générale